Admissions Licence Pro

Niveau de formation	Modalités de formation	Langue et niveau requis pour candidater	Prérequis pour admission et candidature	Frais de scolarité (2025-2026)
Licence Pro (IL3) Seulement 3ème année Soit en formation initiale (FI) Soit en alternance (FA) Condition alternance : Etre sur le sol Français depuis 1 an, avoir moins de 29ans	**Domaines :** Aménagement Paysagers (AP) FI FA Agronomie (Productions végétales) FI FA MEA : Management de l'Entreprise Agricole FI FA	**Français** B2 minimum certifié par un test officiel : DELF B2 TCF B2 TFI B2	Pour les demandes en formation alternance : Mystory Pour les demandes en formation initiale : Mystory **Formule alternance** • Contrat d'apprentissage : avoir entre 16 et 30 ans • Contrat de professionnalisation : avoir entre 16 et 25 ans ou être demandeur d'emploi de 26 ans ou + **Licence Pro Agronomie** **Être titulaire :** • D'un DUT, BUT, BTS, BTSA ou L2 compatibles avec la formation : filières végétales, horticoles, sciences de la vie et de la terre • Tout autre titre homologué compatible de niveau bac+2 dans le champ professionnel visé • Titre attestant de l'obtention de 120 ECTS dans le champ professionnel visé. **Licence pro management agricole** **Être titulaire :** • D'un DUT, BUT, L2, BTS Agricole, compatibles avec la formation : droit, gestion, sciences économiques, administration, productions agricoles ou agroalimentaires, gestion de l'entreprise agricole • Tout autre titre homologué compatible de niveau bac+2 • Titre attestant de l'obtention de 120 ECTS dans le champ professionnel visé **Les admis n'ayant pas tous les pré-requis en gestion agricole bénéficieront d'une semaine de pré-formation avant la rentrée.**	**Formule alternance, frais annexes :** Cotisation BDE (Bureau des élèves): 20 € **Formule étudiante** Les frais de scolarité sont de 5 551€. **Frais annexes :** Cotisation BDE (Bureau des élèves): 20 € Cotisation accident du travail : 108 € Service Campus : 100 €

Admissions Licence Pro

Licence Pro (IL3) Seulement 3ème année Soit en formation initiale (FI) Soit en alternance (FA)	MVT Marketing et Commerce International des vins et terroirs FI FA FC (Formation continue) Productions Animales, métiers du conseil en élevage (PA) FI FA Technico-Commercial en Agriculture (ex Licence pro MAC) FI FA Valoriser et commercialiser des produits alimentaires locaux (Valocal) FI FA	**Français** B2 minimum certifié par un test officiel : DELF B2 TCF B2 TFI B2	**Licence pro Marketing et Commerce International des vins et terroirs,** **Être titulaire :** • d'un diplôme français de niveau L2 ayant des connaissances et compétences, soit générales avec le désir de se spécialiser dans la commercialisation des vins (L2 de biologie, de langues, de droit, BUT, BTS agricoles, BTS Hôtellerie-restauration), soit dans le domaine des productions viti-vinicoles avec le désir de se doter de compétences en marketing international et dans la valorisation des terroirs (L2 en AES, DUT TC, BUT, BTS commerciaux, BTS technico-commerciaux en agriculture) • Tout autre titre homologué compatible de niveau bac+2. • Titre attestant de l'obtention de 120 ECTS dans le champ professionnel visé. **Licence pro Production animale,** **Être titulaire :** • D'un DUT, BUT, BTS, L2 compatible avec la formation (filières agricoles, gestion, productions animales) • Tout autre titre homologué compatible de niveau bac+2 dans le champ professionnel visé • Titre attestant de l'obtention de 120 ECTS dans le champ professionnel visé. **Licence Pro Technico-commercial,** **Être titulaire :** • D'un DUT, BUT, BTS ou L2 compatibles avec la formation : filières commerciales, comptabilité, gestion, agricoles (BTS Métiers du végétal, ACSE, Agronomie et Productions Végétales, Productions Animales) • Tout autre titre homologué compatible de niveau bac+2 • Titre attestant de l'obtention de 120 ECTS dans le champ professionnel visé **Licence pro Valoriser des Produits Alimentaires Locaux,** **Être titulaire :** • D'un DUT, BUT, BTS ou L2, compatibles avec la formation : commerce, distribution, productions agricoles (végétales, animales ou alimentaires), sciences, génie biologique, techniques des aliments, gestion (exploitation agricole, entreprise), … • Tout autre titre homologué compatible de niveau bac +2. • Titre attestant de l'obtention de 120 ECTS dans le champ professionnel visé.	**Formule alternance, frais annexes :** Cotisation BDE (Bureau des élèves): 20 € **Formule étudiante** Les frais de scolarité sont de 5 551€. **Frais annexes :** Cotisation BDE (Bureau des élèves): 20 € Cotisation accident du travail : 108 € Service Campus : 100 €